Conditions générales de vente

Version 2026-10. En vigueur à compter du 27 novembre 2026.

Mentions légales

SARL HBP, exerçant sous le nom commercial Henri B. Portrait, au capital de 1 500 €
35 rue Georges Clémenceau, 44150 Ancenis
02 40 98 81 90 · contact@henribportrait.fr
RCS Nantes 817 757 362 · TVA intracommunautaire FR90817757362

Article 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations entre la SARL HBP (« l'Atelier ») et toute personne physique agissant à des fins non professionnelles (« le Client ») pour la réservation d'une séance portrait, la commande d'œuvres, de portraits et de fichiers numériques, et l'utilisation de bons d'achat et de cartes cadeaux.

Le Client accepte les CGV au moment de la réservation de sa séance, en cochant la case prévue à cet effet, puis lors de la signature du bon de commande. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de chacun de ces actes.

Les catalogues, publicités et pages du site ont une valeur informative. En cas de contradiction, le bon de commande signé prévaut sur les CGV, et les CGV sur tout autre document.

Article 2. Définitions

- **Séance** : la prise de vue réalisée au studio d'Ancenis. Elle est sans frais.
- **Projection** : le visionnage des portraits réalisés pendant la Séance, et le choix des portraits commandés. Elle suit la Séance et est sans frais.
- **Œuvre** : un portrait réalisé sur toile beaux-arts au traceur pigmentaire, tendu sur châssis, verni, signé et numéroté, accompagné de son certificat d'authenticité. Les Œuvres de 40 cm et plus sont livrées encadrées.
- **Portrait souvenir** : un portrait de petit format (24 ou 30 cm), non signé et non numéroté. Par exception, un portrait de 24 ou 30 cm commandé comme exemplaire supplémentaire d'une Œuvre est lui-même signé et numéroté dans l'édition de cette Œuvre (article 7). L'Atelier détermine la version au moment de la commande.
- **Fichier numérique** : un fichier image haute définition remis par voie électronique.
- **Dépôt de garantie** : la somme de 200 € versée à la réservation de la Séance (article 3).

Article 3. Réservation et dépôt de garantie

3.1 Réservation. La Séance se réserve en ligne. La réservation est confirmée par email dès le paiement du dépôt de garantie. Le dépôt est demandé pour toute réservation, y compris avec une carte cadeau ou un bon d'achat.

3.2 Nature du dépôt. Le dépôt de garantie de 200 € réserve un créneau de deux heures de studio et d'équipe. Il ne constitue ni un acompte, ni une obligation d'achat. Il est restitué au Client à l'issue de la Projection ou, à sa demande, déduit du montant de sa commande.

3.3 Report et annulation.

- Report demandé plus de 14 jours avant la date : le dépôt est reporté sur le nouveau rendez-vous.
- Report demandé moins de 14 jours avant la date, annulation, ou absence au rendez-vous : le dépôt est conservé par l'Atelier, à titre d'indemnisation du créneau réservé. En cas de report, un nouveau dépôt de garantie est demandé pour la nouvelle date.
- Par exception, en cas d'empêchement sérieux et justifié du Client (maladie, accident), signalé avant le rendez-vous, le dépôt est reporté sur une nouvelle date ou, en cas d'annulation, restitué.
- En cas d'annulation par l'Atelier, le dépôt est restitué intégralement. Si cette annulation intervient moins de 14 jours avant la date, l'Atelier verse en outre au Client une somme égale au montant du dépôt, sauf empêchement sérieux de l'Atelier (maladie ou accident du photographe, notamment).

Ces règles s'appliquent sans préjudice du droit de rétractation (article 4).

Article 4. Droit de rétractation (réservation en ligne)

4.1 La réservation de la Séance étant conclue à distance, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réservation pour se rétracter, sans avoir à se justifier. Il exerce ce droit en adressant à l'Atelier le formulaire figurant en annexe, ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté, par email à contact@henribportrait.fr ou par courrier. Le dépôt de garantie lui est alors restitué au plus tard 14 jours après réception de sa demande, par le moyen de paiement utilisé.

4.2 Lorsque la Séance a lieu moins de 14 jours après la réservation, le Client, en réservant, demande expressément qu'elle ait lieu avant la fin du délai de rétractation et reconnaît qu'il perd ce droit une fois la Séance réalisée. S'il se rétracte avant la Séance, le dépôt de garantie lui est restitué.

4.3 Le droit de rétractation ne s'applique pas aux commandes passées au studio lors de la Projection (article 6).

Article 5. Déroulement de la Séance

5.1 Les Séances ont lieu exclusivement au studio, à Ancenis. Elles sont réalisées par Henri Basile ou par un photographe désigné par lui.

5.2 Le Client s'engage à :

- respecter les indications du photographe pendant la Séance ;
- ne pas faire réaliser de prise de vue par un autre photographe, amateur ou professionnel, pendant la Séance ;
- signaler avant la réservation la présence de tout animal autre qu'un chien ou un chat, ou de plusieurs animaux ;
- prévenir l'Atelier dès que possible si un enfant n'est pas en état de participer à la Séance (maladie, fatigue) : le rendez-vous est alors reporté dans les conditions de l'article 3.3.

5.3 Toutes les personnes qui décident de la commande doivent être présentes pendant toute la Projection. À défaut, la Projection peut être reprogrammée.

Article 6. Commande

6.1 La commande est passée au studio, lors de la Projection, par la signature d'un bon de commande qui précise les portraits choisis, les formats, les finitions, l'encadrement, les fichiers numériques et le prix.

6.2 Les Œuvres et portraits sont réalisés selon les choix du Client et personnalisés à partir de son image. La production démarre dès la signature. La commande est ferme et définitive : elle ne peut être ni modifiée ni annulée, sauf accord exprès de l'Atelier. En cas de modification acceptée, l'Atelier n'est plus tenu par les délais initiaux.

6.3 Commandes à distance. Toute commande passée à distance fait l'objet d'une confirmation écrite. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux Œuvres et portraits, réalisés selon les spécifications du Client et nettement personnalisés (art. L221-28 3°). Pour les Fichiers numériques, l'Atelier n'en commence la fourniture qu'après que le Client a confirmé par écrit (SMS ou email) la mention suivante : « Je demande la fourniture immédiate des fichiers numériques et je renonce expressément à mon droit de rétractation » (art. L221-28 13°).

Article 7. Œuvres signées et numérotées

7.1 Chaque Œuvre est signée et numérotée à la main par le photographe auteur de la prise de vue, Henri Basile ou un photographe désigné par lui (« le Photographe »). Elle est réalisée sous sa direction et son contrôle ; certaines étapes de fabrication (retouche, réalisation de la toile, encadrement) sont confiées à des artisans et prestataires sous ce contrôle.

7.2 Chaque Œuvre est tirée en édition limitée à 30 exemplaires au plus, tous formats et supports confondus. Elle est inscrite au registre des œuvres de l'atelier et accompagnée d'un certificat d'authenticité qui mentionne son numéro.

7.3 La finition chef d'œuvre consiste en une reprise intégrale du portrait en peinture numérique, réalisée sous la direction du Photographe, avant réalisation de la toile. Aucune simulation ne peut en être présentée avant la commande.

Article 8. Prix et paiement

8.1 Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de la commande, présenté au Client lors de la Projection. La Séance et la Projection sont sans frais.

8.2 Sauf facilités de paiement, le prix est payable intégralement à la commande, par carte bancaire, chèque ou espèces dans les limites légales. Un paiement échelonné peut être proposé par l'intermédiaire d'un établissement de paiement partenaire, selon les conditions de celui-ci. Des facilités de paiement peuvent être accordées par l'Atelier ; les échéances (dates, montants et moyens de paiement) sont alors mentionnées sur la facture.

8.3 Les Œuvres, portraits et Fichiers numériques ne sont livrés qu'une fois le prix intégralement payé. Le transfert de propriété intervient au paiement complet du prix.

Article 9. Bons d'achat, cartes cadeaux et offres

9.1 Un bon d'achat ou une carte cadeau se déduit du montant de la commande. Sous réserve de l'article 9.4, il ne peut donner lieu à aucun remboursement, ni à aucun rendu de monnaie si la commande est d'un montant inférieur. Il n'est pas échangeable contre des espèces.

9.2 Un bon d'achat et une carte cadeau ne sont pas cumulables sur une même commande. Les conditions propres à chaque offre sont indiquées sur le support de l'offre.

9.3 Une carte cadeau a la valeur en euros indiquée sur la carte. Cette valeur se déduit du montant de la commande. Lorsqu'elle a été choisie pour correspondre, à la date de son achat, au prix d'un portrait déterminé, seule sa valeur en euros est due en cas d'évolution ultérieure des tarifs. Le Client est invité à activer sa carte en ligne avant la date d'activation indiquée sur celle-ci. Cette date n'est pas une date de validité : la carte reste utilisable après elle, et la Séance peut avoir lieu à tout moment.

9.4 Achat d'une carte cadeau. Une carte cadeau achetée au studio ne peut être ni reprise ni remboursée. Achetée à distance (par téléphone, par email ou en ligne), elle ouvre à son acheteur un droit de rétractation de 14 jours à compter de l'achat, sans avoir à se justifier, exercé dans les formes

de l’article 4.1. Son prix lui est alors remboursé au plus tard 14 jours après réception de sa demande, par le moyen de paiement utilisé, à condition que la carte n’ait pas encore servi.

Article 10. Délais et livraison

10.1 Le délai de réalisation est de 4 à 6 mois à compter de la commande, finitions classique et chef d’œuvre comprises. L’Atelier s’engage sur un délai maximum de 6 mois.

10.2 Les Œuvres et portraits sont remis au studio. À la demande du Client, ils peuvent être expédiés à l’adresse indiquée sur le bon de commande, selon le tarif d’expédition en vigueur. Les risques de perte ou d’endommagement sont transférés au Client au moment où il prend physiquement possession de sa commande.

10.3 Les Fichiers numériques commandés sont envoyés par email après la livraison des Œuvres et portraits.

10.4 En cas de dépassement du délai maximum, le Client peut, après mise en demeure restée sans effet, résoudre la commande dans les conditions des articles L216-6 et suivants du Code de la consommation.

Article 11. Satisfaction et garanties

11.1 Garantie de satisfaction. Si une Œuvre ou un portrait livré ne répond pas à ses attentes, le Client le signale à l’Atelier par écrit (email ou courrier) dans les 30 jours qui suivent sa remise. L’Atelier réalise alors, sans frais, les corrections nécessaires jusqu’à sa satisfaction, ou lui offre une nouvelle Séance assortie d’un crédit égal au montant du produit concerné. Les corrections apportées à une Œuvre valent aussi pour le Fichier numérique qui lui correspond. Les autres Fichiers numériques, livrés avec le traitement décrit à l’article 12.2, ne relèvent que des garanties légales. Cette garantie commerciale est consentie par la SARL HBP, à l’adresse indiquée en tête des présentes, quel que soit le lieu de livraison. Elle s’ajoute aux garanties légales de l’article 11.2 et ne les remplace pas.

11.2 Garanties légales. Le Client bénéficie de la garantie légale de conformité (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation), pendant deux ans à compter de la livraison, et de la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

Encadré d'information sur les garanties légales : Œuvres et portraits

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n’a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d’immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu’à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l’application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d’un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu’à 10 % du chiffre d’affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Encadré d'information sur les garanties légales : Fichiers numériques

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant un délai d'un an à compter de la date de fourniture, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;

2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie, en outre, de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

11.3 Le Client est invité à vérifier sa commande lors de la remise et à signaler sans tarder tout défaut apparent. Cette vérification ne prive le Client d'aucun de ses droits au titre des garanties légales.

11.4 Les Œuvres sont à conserver à l'abri du soleil direct et de l'humidité, selon le guide d'entretien remis à la livraison. Les dégradations dues au non-respect de ces conditions ne relèvent pas des garanties.

Article 12. Fichiers numériques

12.1 Les Fichiers numériques ne sont pas vendus seuls : ils accompagnent toujours la commande d'au moins une Œuvre ou un portrait, dans une collection ou en option.

12.2 Le Fichier correspondant à une Œuvre commandée reçoit le même travail que l'Œuvre. Les autres Fichiers reçoivent un traitement photographique (couleur, lumière, contraste), sans la retouche visage par visage et le travail artistique complet réservés aux Œuvres.

Article 13. Propriété intellectuelle et droit à l'image

13.1 Les droits d'auteur sur les portraits, les Œuvres et les Fichiers numériques sont détenus par l'Atelier ou par le Photographe. Le Client n'acquiert que les droits d'usage prévus à l'article 13.2.

13.2 Licence d'usage du Client. L'achat d'un Fichier numérique confère au Client un droit d'usage strictement privé et non commercial : tirage pour son usage personnel, partage avec ses proches et publication sur ses comptes personnels de réseaux sociaux. Le Client est invité, lors d'une publication, à mentionner Henri B. Portrait. Toute autre utilisation, notamment commerciale, publicitaire ou de presse, requiert l'accord écrit préalable de l'Atelier. La modification du Fichier (recadrage excepté) et l'application de filtres sont interdites.

13.3 Droit à l'image du Client. L'Atelier n'utilise les portraits, ni les images et vidéos de coulisses, à des fins d'exposition, de vitrine, de communication (y compris sur internet) ou de publicité qu'avec l'autorisation écrite du Client, recueillie par une case spécifique du bon de commande. Pour les

mineurs, l'autorisation est donnée conjointement par les deux titulaires de l'autorité parentale. L'autorisation est consentie pour une durée de 10 ans à compter de la signature du bon de commande. Le Client peut la retirer à tout moment, par email, pour les utilisations futures.

Article 14. Conservation des fichiers

L'Atelier conserve les fichiers originaux de chaque Séance dans les archives de ses œuvres. Il met en œuvre les moyens nécessaires pour les conserver au moins 5 ans après la Séance, notamment pour les nouvelles commandes du Client. Au-delà, sans engagement de sa part, il peut les conserver jusqu'à l'expiration des droits d'auteur sur ces portraits (70 ans après le décès de leur auteur, article L123-1 du Code de la propriété intellectuelle). L'utilisation des portraits reste régie par l'article 13.3. Le Client peut demander à tout moment, par écrit, la suppression des fichiers originaux de sa Séance : elle rend impossible toute nouvelle commande à partir de ces fichiers. Toute nouvelle commande d'Œuvre, de portrait ou de Fichier à partir de ces originaux se fait auprès de l'Atelier.

Article 15. Force majeure

Aucune des parties n'est responsable de l'inexécution de ses obligations lorsqu'elle résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Les obligations concernées sont suspendues pendant la durée de l'empêchement. Si l'empêchement se prolonge, la Séance est reprogrammée ou, à défaut d'accord, la réservation est annulée et le dépôt de garantie restitué.

Article 16. Données personnelles

Les données personnelles du Client sont traitées conformément à la politique de confidentialité de l'Atelier, consultable sur henribportrait.fr/confidentialite.

Article 17. Médiation et litiges

En cas de litige, le Client adresse d'abord une réclamation écrite à l'Atelier. À défaut de solution amiable, il peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation :

Atlantique Médiation Conso, Maison de l'Avocat, 5 mail du Front Populaire, 44200 Nantes
www.consommation.atlantique-mediation.org · consommation@atlantique-mediation.org

Les présentes CGV sont soumises au droit français. À défaut de résolution amiable, le Client peut saisir la juridiction compétente selon les règles de droit commun, notamment celle de son domicile.

Annexe. Formulaire de rétractation

(À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre réservation.)

À l'attention de : SARL HBP, Henri B. Portrait, 35 rue Georges Clémenceau, 44150 Ancenis, contact@henribportrait.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la réservation de la séance portrait ci-dessous :

- Date de la réservation :
- Date prévue de la séance :
- Nom et prénom du client :
- Adresse du client :
- Signature du client (uniquement en cas de notification sur papier) :
- Date :